



AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

À tous les membres, vous êtes convoqués à une assemblée générale extraordinaire en mode hybride (en salle et en virtuel), qui aura lieu le **26 août 2026**. L'accueil des participantes et des participants débutera à 18 h, et l'**assemblée commencera à 18 h 30**.

En présence : Université de Montréal
Pavillon MIL, 1375, avenue Thérèse-Lavoie-Roux, Montréal, QC, H2V 0B3, **salle A-2543**
Station de métro Acadie

En virtuel : Le lien vous sera acheminé quelques jours avant l'assemblée.

En conformité avec l'article 79 de la Loi sur les coopératives :

Seuls les sujets mentionnés dans l'avis de convocation peuvent être l'objet de délibérations et de décisions à une assemblée extraordinaire.

	Ordre du jour
18h30	1. Vérification du quorum et validation de l'avis de convocation
18h40	2. Ouverture de l'assemblée
18h45	3. Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée
18h50	4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
18h55	5. Adoption du procès-verbal de la dernière AGA (30 mai 2026)
19h00	6. Élections au conseil d'administration
19h45	7. Présentation du plan d'action et orientations – Élections provinciales 2026
20h15	8. Suivi sur le Comité d'action politique
20h30	9. Levée de l'assemblée

Mélanie Plante
Présidente - FHCQ

fhcq.coop/AGE2026



Toute l'information relative à l'assemblée, les différents formulaires de participation ainsi que le guide de candidature à l'élection au conseil d'administration sont disponibles sur le site : **fhcq.coop/AGE2026**